

LE VÉLO ÉLECTRIQUE, POURQUOI PAS VOUS ?

Economique

Ecologique

Pratique

Rapide

Ludique

Bon pour la santé

JUSQU'À
200€ DE PRIME
POUR L'ACHAT
D'UN VÉLO ÉLECTRIQUE*

*Voir modalités au verso

Le climat change, nous aussi !

Il n'y a pas de petits gestes, si nous sommes 220 000 à les faire.

AVEC LE SOUTIEN DE

climaxion
anticiper • économiser • valoriser



Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE





Prime à l'achat d'un vélo à assistance électrique

Le Pays d'Alsace du Nord, engagé depuis 2009 dans la transition énergétique du territoire, met en place une nouvelle prime à l'achat d'un vélo à assistance électrique afin de favoriser les alternatives aux déplacements en voiture.

> Matériel éligible :

- Vélo à assistance électrique neuf, équipé d'une batterie sans plomb.

> Montant de la prime :

- 10 % du montant d'achat TTC plafonné à 200 € (prime limitée aux 140 premières demandes).
- 20 % du montant d'achat TTC plafonné à 200 € (prime d'Etat incluse) pour les personnes non imposables
- Remise complémentaire de 5% (plafonnée à 125 € ou équivalent en gratuité d'accessoires) des revendeurs de cycles d'Alsace du Nord (voir liste sur www.alsacedunord.fr).

> Bénéficiaires :

- Personne physique majeure ayant sa résidence principale en Alsace du Nord (liste des communes sur www.alsacedunord.fr)

- Une demande par foyer (même adresse de résidence) en tenant compte des primes versées en 2018.

> Modalités :

- Prime versée sur présentation : d'une facture au nom du bénéficiaire datant de moins de 3 mois et comprise entre le 01/02/2019 et le 30/06/2019, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, d'un avis d'imposition complet 2018 sur les revenus 2017, d'une pièce d'identité valide du bénéficiaire, d'un relevé d'identité bancaire du compte pour le versement de la prime et d'une adresse mail pour la confirmation.

> Adresser les éléments :

- Par mail à info@alsacedunord.fr
- Par courrier à Pays d'Alsace du Nord BP 70273 - 67504 HAGUENAU Cedex



03 88 07 32 40
info@alsacedunord.fr
www.alsacedunord.fr

Circulez à vélo en toute sécurité !

Équipez-vous d'un casque, d'un gilet haute visibilité et de lumières. Pensez aussi à faire réviser votre vélo régulièrement.